

## L'ACTU DEPARTEMENTALE MENSUELLE SNEP-FSU 28 – N°2 Mars 2026

Chère/cher collègue,

Tu trouveras ci-dessous les actualités du SNEP-FSU 28 du mois de mars 2026 :

### Mesures de carte scolaire au niveau départemental

Le SNEP FSU 28 a mis tout en œuvre pour défendre les postes d'EPS et les conditions de travail des collègues du département lors des différentes instances départementales concernant la carte scolaire.



Des militant.es du bureau du SNEP 28 se sont réuni.es la journée du vendredi 13 mars, pour étudier et analyser la carte scolaire des collèges du département.

Nous remercions par ailleurs tous.les collègues d'EPS du département qui ont répondu à nos sollicitations et qui nous ont permis de préparer au mieux le GT et le CSA SD carte scolaire

Gruppe de travail interne « carte scolaire ». SNEP FSU 28.  
Vendredi 13 mars

### INSTANCES : « Mesures de carte scolaire au niveau départemental » Mars 2026



**\*GT « carte scolaire » lundi 19 mars DSDEN 28 Chartres** : Lors de ce GT nous avons étudié toutes les DGH et évoqué notre opposition à la suppression de 3 postes d'EPS dans des collèges de notre département (contre zéro création) De la même façon, nous avons dénoncé l'envoi tardif des documents avec des informations partielles et/ou erronées.

**\*\*CSA SD « mesures de carte scolaire » mardi 20 mars, DSDEN 28 Chartres.**

Des documents arrivés tardivement (le matin du CSA) suite à un GT qui avait eu lieu...la veille !

Dans des conditions pareilles, il est impossible d'analyser de façon pertinente la situation départementale de l'EPS et de défendre les postes d'EPS ainsi que les conditions de travail (CSR-CSD) des enseignants d'EPS ([lien vers la vidéo : boycott de la FSU au CSA-SD](#)).

**CSA SD de repli "Mesures de carte scolaire" Jeudi 22 mars, DSDEN 28, Chartres.**

Lors de cette instance la FSU a dénoncé les 42 suppressions de postes dans le 2nd degré. A cela s'ajoute 40 fermetures dans le 1er degré. Une véritable saignée !

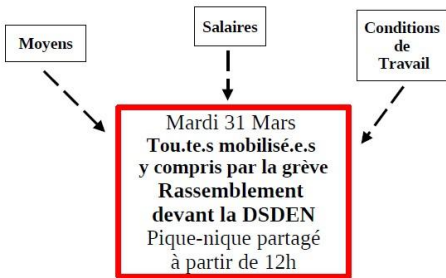
\* GT : Groupe de travail de préparation du CSA

\*\*CSA-D : Comité social d'administration départemental

## MOBILISATION mardi 31 Mars 2026



Dans l'Éducation nationale :  
Moyens, Salaires, Conditions de travail :  
**Tou.te.s mobilisé.e.s y compris par la grève**



Non aux 40  
fermetures de classes  
dans les écoles  
d'Eure-et-Loir !

Non aux 42  
suppressions de postes  
dans les collèges (21),  
lycées (15)  
et lycées pros (6)  
d'Eure-et-Loir

\*Un préavis de grève couvre l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale

En parallèle des instances, **quelques mobilisations ont eu lieu sur tout le département pour contester la baisse des moyens pour l'Éducation nationale** (Vous trouverez quelques exemples à [Epernon](#), [Bonneval](#), [Saint Prest](#) ...)

**Grâce à ces actions et à nos interventions, le poste du professeur de Bonneval n'est plus supprimé. Il faut continuer à agir !**

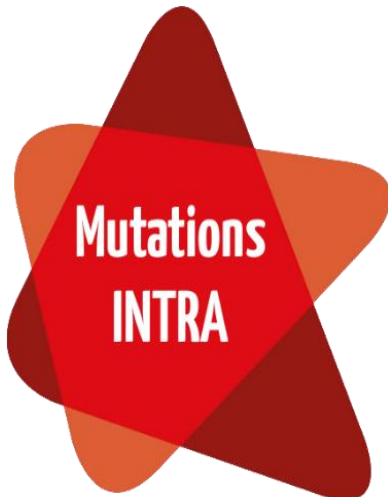
L'intersyndicale appelle à une mobilisation (y compris par la grève) le mardi 31 mars.

Pour des moyens à la hauteur, pour nos conditions de travail, pour nos salaires, rassemblons-nous mardi 31 mars à 12h devant la DSDEN à Chartres.

Toutes et tous ensemble pour défendre les valeurs du service public d'éducation ! (Lisez le tract [ici](#))

## MUTATIONS INTRA 2026

Comme chaque année, le SNEP-FSU ORLEANS-TOURS se mobilise pour accompagner les collègues qui participent aux mutations intra-académiques.



Le SNEP-FSU ORLEANS-TOURS a organisé deux stages mutations intra-académiques pour expliquer le fonctionnement du mouvement à des collègues en poste dans l'académie et à des collègues entrant-es dans l'académie suite aux mutation inter, le jeudi 19 mars à Orléans (30 stagiaires) et le vendredi 20 mars à Tours (20 stagiaires).

Tu trouveras sur ce [lien](#), une partie des informations transmises lors de ces stages.

N'hésite pas à nous contacter pour plus de renseignements sur l'adresse mail ci-dessous :

[corpo-orleans@snepfsu.net](mailto:corpo-orleans@snepfsu.net)

### Adhérer au SNEP FSU, c'est jouer collectif !



Se syndiquer c'est faire preuve de solidarité, c'est s'unir pour être plus fort ! Ta syndicalisation nous permet d'avoir du temps pour agir, d'avoir des moyens financiers pour vous accompagner au mieux et d'organiser des événements (stages, formations, ...)

**N'hésite pas à adhérer au SNEP FSU 28 afin de défendre le collectif...collectivement !**

**Alors nous comptons sur toi comme tu peux compter sur nous en cas de problème : SYNDIQUE -TOI au SNEP-FSU !**

**(J'adhère au SNEP en cliquant [ici](#))**